

Motion sur la direction d'école, jeudi 11 décembre 2025

Nous, 26 enseignants adjoints, remplaçants et directeurs de Gironde, réunis le jeudi 11 décembre 2025 avec le SNUDI FO 33 en stage de formation syndicale, constatons une évolution profonde et préoccupante du rôle de directeur ou directrice d'école, en managers chargés de mettre en œuvre les contre-réformes ministérielles, responsables de tout et sans cesse accablés de nouvelles tâches.

Depuis la rentrée, cette multiplication des tâches s'est clairement accentuée : formation Maths/filles, nouveaux programmes, enquêtes, pHare, évaluation d'école...

Face à cette transformation imposée, nous affirmons collectivement la nécessité de résister.

Résister d'abord en faisant respecter nos droits :

- Faire respecter strictement nos ORS et nos obligations réglementaires ;
- S'appuyer sur nos statuts, nos missions définies par les textes, et rappeler les limites des demandes institutionnelles
- Utiliser tous les outils réglementaires permettant de refuser les tâches indues ou non obligatoires ;
- Refuser toute dérive hiérarchique contraire au fonctionnement de l'école publique.

Ce dont l'Ecole publique a besoin ce n'est pas de directrices et directeurs « chefs d'établissement » mais de postes d'enseignants pour faire baisser les effectifs, assurer les remplacements et prendre en charge les élèves à besoin particulier. Nous demandons l'abrogation de la loi Rilhac et de tous ses décrets d'application.

Nous appelons tous les collègues :

- à témoigner des pressions, demandes indues, injonctions ou difficultés rencontrées ;
- à faire remonter systématiquement ces témoignages au SNUDI-FO 33, afin de constituer un bilan précis et incontestable de la situation réelle dans nos écoles.